

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste



Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne ; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

AUTOUR d'une ÉLECTION

Le Sénateur Gallini est réélu pour la sixième fois

Quand notre ami M. F. Gallini rentra à Sousse après son élection sénatoriale, trois jours avant le scrutin du 2 mai, personne ne savait encore s'il demanderait à ses fidèles électeurs le renouvellement de son mandat de délégué à la Conférence Consultative et dans l'incertitude de ses intentions une campagne active avait été menée par la fédération des fonctionnaires pour le candidat de la signature.

Sa décision de se représenter vint jeter le désarroi surtout quand on sut qu'il acceptait le programme de la fédération en refusant toutefois énergiquement la signature, sa parole valant un écrit.

La fédération aurait dû s'incliner, au contraire, elle poussa à fond la lutte contre lui ; on peut même dire qu'elle concentra tout ses efforts contre le sénateur de la Corse, non pas tant à cause de sa personnalité qui est éminemment sympathique et unanimement aimée à Sousse et dans tout le Sahel, mais pour montrer la force de sa puissance. Elle obtint un succès passager puisqu'elle réussit à le mettre en ballottage au 1^{er} tour, mais ressaisis les électeurs qui sont presque tous des fonctionnaires viennent de lui renouveler son mandat pour la cinquième ou sixième fois malgré la forte pression exercée sur eux par la fédération, malgré le concours de journaux qu'on ne s'attendait pas à voir combattre sa candidature plus ou moins ouvertement en prêtant leurs colonnes à la publication de communiqués nettement hostiles.

Passons sur ces petites défaillances et enregistrons avec joie le succès de notre ami, succès que Sousse voulut fêter sur l'heure aussitôt le résultat de l'élection connu.

« La Dépêche » rendait compte le lendemain en ces termes des manifestations de sympathie qui se produisirent à Sousse tout le restant de la journée et la soirée :

D'imposantes manifestations se sont produites aussitôt que la nouvelle de l'élection de M. F. Gallini à la Conférence consultative fut connue en ville.

De nombreuses manifestations de sympathie eurent lieu.

La kermesse organisée par les sociétés de la Croix-Rouge battait son plein dans la vaste cour de l'école arabe. Plusieurs personnes ont insisté pour que M. Gallini se rendit à cette fête. Son apparition a été acclamée de toutes parts aux cris de « Vive Gallini ! Vive le Sénateur ! Vive le Délégué ! » L'enthousiasme fut indescriptible et des dames offrirent des fleurs au nouvel élu.

Le soir, une grande réception eut lieu dans les salons de l'hôtel de ville au milieu d'une affluence énorme M. Gallini avait peine à répondre aux félicitations adressées par tous. Des discours de MM. Guillelard, Orsetti, Grammatico et Médina furent longuement applaudis.

La réponse de M. Gallini fut fréquemment interrompue par des vivats et suivie d'ovations enthousiastes.

La soirée se termina par un grand bal brillant et très animé.

Si la lutte a été vive et chaude personne n'en pourrait douter néanmoins nous espérons qu'elle n'aura pas dépassé les limites permises et que le délégué du Sahel pourra tendre une main amie à ses adversaires de la veille qui trouveront toujours en lui (nous en sommes convaincus) un défenseur de leurs intérêts mais aussi un adversaire résolu quand leurs prétentions seront exagérées et inacceptables.

Les fonctionnaires sont indispensables à la bonne marche du char de l'État, c'est entendu, mais si leurs exigences tendaient à mettre en péril ce char, la colonie ne permettrait pas aux élus du 3^e collège de consumer sa ruine, elle leurs crierait : « halte-là ! »

Car, si les résidents passent les fonctionnaires aussi, la colonie reste.

BULLETIN

POURQUOI LA VIE EST CHÈRE

Notre ami, M. Boullier, membre de la Chambre de Commerce et président de la fédération des commerçants détaillants, a cru trouver le remède à la vie chère dans la liberté d'exportation rendue au commerce, en un mot le commerce libre.

Nous n'hésitons pas à dire que le remède serait pire que le mal, le Maroc en fait la triste expérience et l'Algérie également.

Dans le protectorat chérifien, comme chez nos voisins de l'Ouest on a voulu laisser la porte toute grande ouverte à l'exportation des céréales ; qu'est-il arrivé ?

C'est qu'un beau jour le Maroc s'est trouvé sans blé et il a fallu en faire venir coûte que coûte d'Amérique aussi le pain coûte-t-il aujourd'hui 2 fr. et même 2 fr. 20 le kilo. En Algérie, c'est la même chose ou ça va être la même chose.

Si nous laissons la porte ouverte à nos céréaliers ainsi qu'à nos oléiculteurs ou oléifacteurs il en serait de même pour notre blé et pour nos huiles que nous payons un prix exagérément élevé pour un pays producteur.

En Algérie aussi on fabrique de l'huile et l'on trouve le moyen, bien que la récolte ait été déficitaire, de la vendre 3.60 à 3.80 le litre alors que nous la payons 7 frs. et même 7.20 en attendant de la payer encore plus si l'on n'avise pas au moyen de la faire descendre au cours légal de 4.50 suivant le dernier décret en date qui semble ne pas exister.

Actuellement les Juifs de Sousse et de Sfax, gros spéculateurs, passent des marchés qui dénotent chez eux une audace poussée à l'extrême : Au Café Glacier on y achète et vend la récolte future de tel ou tel propriétaire plusieurs fois dans la journée sans la moindre promesse de vente du propriétaire qui les trois-quarts du temps ignore tout. Mais les spéculateurs ne

s'embarrassent pas pour si peu et espèrent forcer sa volonté, s'ils n'y arrivent pas, ils chercheront par ailleurs quitta à boire un bouillon qui en définitive sera supporté par une des banques locales.

Et voilà comment par des procédés sans nom, par des audaces qui n'ont rien à perdre on affame un pays !

M. Boullier prêche-t-il pour cette racaille ? Assurément non, alors fermons la porte solidement à l'exportation et ne laissons sortir qu'à bon escient car charité bien ordonnée commence par soi-même.

N'agit-on pas de même pour nous de l'autre côté de la grande bleue ?

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

NOS ÉCHOS

Protestation contre des fantaisies fiscales

Le délégué agricole de Sfax à la Conférence Consultative vient de protester publiquement contre le relèvement du prix de l'eau de Sbeitla porté de 0.40 à 0.50 pour les usages domestiques et de 0.10 à 0.50 pour les irrigations.

Le même relèvement au profit de l'Etat a eu lieu à Tunis et nous ne sachions pas qu'aucun délégué ait élevé la voix.

M. Jean Boucher fait respectueusement mais énergiquement remarquer à M. le résident général que la Conférence Consultative n'a pas été consultée sur ce relèvement, qu'il y a là une méconnaissance absolue des droits de cette assemblée aussi ne peut-il désapprouver ses collègues qui demandent la démolition de la « baraque » c'est-à-dire du parlement croupion.

Voyage du Résident Général

Le résident général et Mme Fandin sont partis pour France où notre ministre se rend pour traiter sur place les questions qui sont de toute nécessité et n'insistera pas pour les autres par exemple les chemins de fer destinés à desservir des intérêts très privés sans aucun concours financier de leur part. Pendant son absence c'est l'honorable M. Dubourdieu qui est chargé de l'intérim. La choix ne pouvait pas être meilleur.

Au Consulat général d'Angleterre

M. Berkeley, consul général d'Angleterre à Tunis depuis une trentaine d'années quittera bientôt la Tunisie pour prendre une retraite bien gagnée.

Nous ne laisserons pas s'éloigner de nous le représentant de la Grande Bretagne sans lui dire les sentiments profonds de vive sympathie qu'il a su inspirer à tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître, aussi nos vœux sincères l'accompagnent dans sa retraite.

A l'inspection générale des services économiques

Comme suite à la réorganisation de l'Office Gouvernemental Tunisien à Paris une inspection générale des services économiques vient d'être créée. Le choix du résident général s'est porté sur la personnalité très sympathique de M. Bériel, secrétaire général-adjoint, délégué à la direction des services économiques indigènes à titre de mission non rétribuée. Le choix ne pouvait être meilleur.

MM. Monge, Digoy, de la Charrière et Girardel assisteront dans les mêmes conditions

L'éternelle sacrifiée

C'est la rive sud du Bahira c'est-à-dire Maxala-Radès, St Germain et Hammam Lif.

Le niveau d'eau commençant à baisser fortement par suite des chaleurs précoces la

Cie des Eaux a avisé le public que la distribution serait fermée à Tunis et banlieue nord et Ouest de 9 heures du soir à 5 heures du matin et de 5 heures du soir à 5 heures du matin dans la banlieue sud.

Comme nous l'écrivions dernièrement cette malheureuse rive sud est toujours l'éternelle sacrifiée sans doute parce que l'élément français y domine.

Quand donc la traitera-t-on comme la rive nord et ouest ?

Dans la couronne d'Italie

Nous adressons nos plus vives félicitations à notre ami M. A. Darmon directeur de la Sté Commerciale à Sfax qui vient de recevoir la croix de chevalier de la Couronne d'Italie.

Le nouveau cavalier est le gendre de notre regretté ami le général de division G. Valensi ancien 1^{er} interprète de S. A. le bey et directeur du protocole.

Où vont nos alfas ?

Nous disions dans notre dernier numéro que l'Angleterre venait jusque chez nous acheter notre alfa à prix ceintant, grâce aux agents qu'elle a sur place, alors qu'elle nous vend son charbon, ses tissus, ses colonnades aux prix les plus forts.

Et le commerce d'alfa se chiffre par milliers et milliers de tonnes.

Tous les jours Sousse qui ne reçoit pourtant qu'une faible partie de la récolte la plus importante va à Sfax, où les bateaux de retour son nombreux — voit quand même arriver une cinquantaine de wagons, chargés à 8 tonnes.

Les principaux agents des maisons anglaises sont MM. Gaillard, (maison de Marseille) Meléa, Zammit, Zana, Engerer, Benjamin, Xicluna, Preasso, Leodbatter etc, etc.

Tout dernièrement il y avait sur les voies du port de la capitale du Sahel 280 wagons qu'on ne déchargeait pas, l'arrivée de trois-gros cargos anglais étant annoncée.

Il nous semble qu'il y aurait quelque chose à faire puisque l'Angleterre ne se décide pas à réduire son change, c'est à nos dirigeants à chercher si l'on ne devrait pas arriver à l'échange des produits plutôt qu'au paiement.

L'Angleterre a besoin de nos phosphates, de notre alfa de tout ce qu'elle vient chercher chez nous en France, en Algérie et en Tunisie, nous, nous avons surtout besoin de son charbon, donnons lui tout ce qu'elle voudra en échange mais ne la laissons pas s'approvisionner par ses propres moyens chez nous et y gagner des sommes importantes sans compensation aucune.

Contre les Cheminots

Il paraît qu'une instruction serait ouverte contre un certain nombre de cheminots qui ont déclenché la grève de dix minutes le 12 mai.

En fait, cette courte grève de solidarité n'a causé de préjudice à personne pas plus du reste que celle d'une heure le matin et une heure le soir des postiers.

Cette dernière serait à nos yeux autrement grave que celle des cheminots puisqu'il n'y a pas eu abandon de poste de la part des cheminots tandis que les postiers ont délibérément quitté le travail pour se répandre dans les rues.

Pourquoi sévir judiciairement contre les uns et pas contre les autres ?

Ou tout le monde ou personne.

On dit que.....

On dit que le Président du Syndicat des pâtes de Tombouctou recevrait pour ses frais de bureau et autre chose une indemnité de cinquante centimes par quintal de pâte exportée.

Comme au Soudan il se fait une exportation de plusieurs milliers de quintaux par mois l'heureux bénéficiaire peut s'acheter des porte plume et quelques bons cigares par dessus le marché.

On dit que les Dancings devraient être impitoyablement fermés la clientèle féminine qui les fréquente étant avariée jusqu'à la gauche.

On dit qu'on ne comprend pas pourquoi ces établissements nautabonds peuvent rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin alors que nous avons tant de peine à alimenter notre éclairage.

Les phosphates au Maroc

Notre ancien concitoyen M. Ferrier, ex-propriétaire du Grand Hôtel qui a récemment découvert des phosphates dans la région de Chichaoua sur la Route de Marrakech à Mogador, y a établi plusieurs chantiers où travaillent activement sous sa surveillance, une soixantaine d'indigènes.

Ce prospecteur évalue à 500 millions de tonnes l'énorme quantité de gisements phosphatiers qu'il a découverts ces derniers s'étendent sur une longueur de plus de dix kilomètres de chaque côté de la route de Marrakech à Mogador.

Une conséquence du change

La saison battait son plein sur la Côte d'Azur en Mars.

Il avait bien longtemps qu'on n'avait vu une telle affluence d'étrangers. On remarquait que les Suisses, les Anglais, les Américains et même les Espagnols étaient plus nombreux que jamais.

L'explication est facile. Avec 1.000 francs en monnaie de leur pays, ces étrangers pouvaient dépenser chez nous :

Les Suisses pour 2.200 francs environ.
Les Espagnols pour 2.350 francs environ.
Les Anglais pour 2.000 francs environ.
Les Américains pour 2.800 francs environ.

CONTRE

LA SUPPRESSION DES JEUX

POUR LE REJET DU TRAITÉ PICHON-MONACO

Grâce au « Rabelais » de Nice qui poussa un vigoureux cri d'alarme la suppression des jeux dans les villes d'eaux et climatiques, de la métropole qui les menaçait on ne sait pourquoi, est écartée, il n'en est pas de même ici, en Tunisie, où les jeux ont été supprimés sauf à Korbous qui jouit d'une faveur toute spéciale jusqu'à nouvel ordre.

Et notre suave municipalité entend louer le casino et son annexe du Belvédère sans les jeux ! nous verrons le jour de l'adjudication ce que celle-ci produira. Une misère.

Une autorité en la matière, le ministre de l'intérieur appelé à donner son opinion entre les partisans du maintien et ceux de la suppression des jeux a déclaré que la suppression causerait des ruines incalculables aussi lui et le ministre des finances ont invité la commission d'administration générale de la Chambre des députés à surseoir à son vote définitif sur les conclusions de M. Arthur Rozier rapporteur et ont vivement insisté pour que la loi sur les jeux revienne à la Chambre telle qu'elle a été adoptée par le Sénat.

On peut donc dire que la suppression des jeux est écartée en France mais alors pourquoi les a-t-on supprimés ici, pourquoi n'a-t-on pas calculé les conséquences que cette mesure allait entraîner ?

Elles sont nombreuses et diverses.

La première a été le paiement d'une somme importante à l'Hivernale, quant aux autres elles ont été expliquées longuement par nos confrères et par nous, aussi plus que jamais nous demandons à la municipalité de surseoir à l'adjudication et de préparer un projet comprenant tous les jeux autorisés en France plus la roulette et le trente-quarante.

Quelle réclame mondiale pour la Tunisie ! quel afflux de touristes des cinq parties du monde si l'on se décidait à adopter la roulette et le trente

et quarante qui ont rapporté 51 millions à Monaco en six mois de fonctionnement! Monaco qui aspire à secouer le protectorat de la France!

C'est encore notre vaillant confrère Hardy-Polday du « Rabelais » qui découvrit ce pot aux roses et dénonça ce qui se tramait entre le Pichon des caves de Pékin et le ministre Monégasque.

Grâce à lui, on sut que Pichon avait passé un traité le 17 juillet 1918 tenu secret et pour cause.

Le ministre de la N'goko Sangha abandonnait tous les droits de protectorat que la France tient du traité de Péronne depuis 1641 et ceux plus importants encore de propriété réelle qui lui sont acquis de par le décret de la Convention Nationale du 14 février 1793.

Ce sont les effets surtout de ce Décret de la Convention qu'on voudrait abolir et comme c'est un acte de la Souveraineté Nationale qui ne peut être détruit que par un autre acte de la Souveraineté Nationale dit Polday, on a pris le biais de ce traité à la rédaction perfide où par la substitution d'un seul mot — **Principauté** au lieu de *Prince*, on reconnaît Monaco comme Nation Souveraine et Indépendante en lui faisant application de qualificatifs qui, de tous temps, n'ont jamais été — et dans la limite de son fief — qu'attribués rigoureusement personnels au Prince à qui on assurait ainsi protection et garantie pour sa juridiction féodale.

Il y a donc encore de l'espoir puisque c'est en définitive nos parlementaires qui seront appelés à sanctionner ou à rejeter l'inqualifiable traité, digne de son triste auteur.

Aussi notre confrère appelle à la rescousse tous ceux de ses confrères qui n'ont pas, si l'on peut dire, monnayé leur patriotisme.

Combien seront-ils car Monaco détiend le nerf de la guerre, la puissance que lui donne l'or de sa roulette et la suppression des jeux pourrait bien être sa première tentative contre nos villes d'eaux et climatiques.

En tout cas, Tunis est sa première victime.

Hardi! Polday vous aurez bien mé-

rité de la France si vous arrivez à jeter à bas le traité Pichon, Camille Blanc, Grimaldi et consort boches.

Des lots de colonisation seront vendus en 1920

L'Administration se propose de mettre en vente, en 1920, des lots de culture et des lots de plantation.

I — Lots de culture

Les terres de culture comprennent 118 lots se décomposant ainsi qu'il suit :

92 lots d'environ 110 hectares de terres cultivables :
Djeradou, contrôle civil de Sousse, 30 lots ;
Région de Bou-Arada-El-Aroussa, 40 lots.

El-Hadjerine, La Mabtouha, rive gauche de la Medjerdah, près de Sidi-Tabet 20 lots.

El-Hameri, Salines, près de la gare des Salines (Le Kef), 2 lots.

6 lots de culture maraîchère de 18 à 20 hectares :

El-Azib, à 12 kilomètres de Bizerte.

20 lots de colonisation assistée de 50 à 60 hectares, dont les conditions d'attribution seront ultérieurement fixées.

Ces lots sont réservés à concurrence de 1/5^e aux immigrants et de 4/5^e aux candidats locaux.

Délais d'inscription. — Les délais pour le dépôt des demandes autres que celles portant sur les lots de colonisation assistée seront ouverts :

du 25 mai au 15 juin 1920 pour les demandeurs habitant la Tunisie ;
du 5 juin au 5 juillet 1920 pour les immigrants.

Le délai d'inscription pour les lots de colonisation assistée sera fixé ultérieurement.

Les demandes devront être déposées, appuyées des pièces justificatives, dans les délais impartis. Aucune demande déposée antérieurement à la date d'ouverture et postérieurement à la date de clôture ne sera retenue.

Minimum des ressources :
Lots de clôture : 24.000 francs.
Lots maraîchers : 12.000 francs.

Classement des demandes. — Les candidats habitant la Tunisie seront classés dans l'ordre suivant :

1° Anciens élèves de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis, ayant obtenu le diplôme de cette école depuis moins de dix ans, déduction faite des années de services militaires;

2° Pères de familles de quatre enfants au moins vivant sous leur toit et à leur charge; contremaîtres et ouvriers agricoles fixés en Tunisie depuis plus de deux ans ;

4° Fonctionnaires et militaires ayant servi en Tunisie et remplissant les conditions voulues pour faire valoir leur droits à la retraite ;

5° Tous autres demandeurs qui s'astreignent à l'obligation d'installation personnelle et d'exploitation directe ;

6° Tous demandeurs qui s'engagent seulement à installer une famille française.

Dans chaque catégorie, l'ordre de préférence est déterminé d'après le nombre d'enfants vivant sous le toit et à la charge des demandeurs.

Les immigrants son classés exclusivement d'après le nombre d'enfants répondant aux conditions ci-dessus.

Les plans notices des propriétés alloties, faisant connaître les contenances et les prix des lots, seront distribués à tous les demandeurs classés et les lots seront attribués après la clôture des opérations de classement.

II. — Lots des Plantation

Des lots de terres à planter portant sur une superficie globale d'environ 16.000 hectares, par lots de 300 à 500 hectares, dans les régions de Bou-Thadi et de Graïba et de 600 à 1000 à Maknassy et à Sened seront incessamment mis en vente dans des conditions qui seront à bref délai portées à la connaissance du public.

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE
J'AI VU
LA VIE AÉRIENNE

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz **MAUD**
MAUD EUVÉ, 287, rue Paradis, 287, Marseille

SEMPRE AVANTI

Vous-avez-vous de la santé? Ne buvez que les sirops, liqueurs limonade et vins de la Maison:

BUX et PAVIA

12, Avenue Krantz — SOUSSE

GROS & DETAIL

Service à domicile Expéditions à l'intérieur

Chicorée du Nord

A LA BELLE ROUENNAISE

Agents dépositaires

BOULLIER & PARA

12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Pulsoconn du D^r Macaura pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal

POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile **VICTORINE** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **COMPTOIR GÉNÉRAL DES PRODUITS LUBRIFIANTS — TUNIS.**

PETITES ANNONCES

c. 75 la ligne minimum : 2 lignes

A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi à sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.

A céder après fortune faite GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - facilités de paiement Pour renseignements, s'adr. au journal.

CAPITAUX A PLACER — S'adresser à M. A. DISEGNI, receveur de rentes, 11, Avenue de France. Maison fondée en 1887. — Téléph. : 2. 03.

MAISONS RECOMMANDÉES

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. COMBRY, 5 et 7, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la poste) — TUNIS.

I mportation - Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti — négociant — rue de France — Sousse (Tunisie) — Adr. Télégr. M. Ellamti — Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis **J. & A. BEMBARON.** Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

Entreprise Générale de Travaux Electriques A. MINAUD & Fils, ancien Aucoeurier à Minaud - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques - Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste, S. Altal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste) - Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc.

Données coloniales : Borg frères — 11 rue des Glaciers Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de 1er choix.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succr, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

Grand Magasin de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Bami Frères et Cie, pp^{tes}

MANSOUR BEN GEMAA — Ship Chandler — Fournitures Générales pour la Marine — Sfax (Tunisie) — Maison Fondée en 1900.

Grand Hôtel de France, Sfax, 1^{er} ordre, Viazzi, propriétaire : eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le D^r Guénod, 1^{re} clinique fondée en Tunisie en 1883 : 1, rue Zarkouh, Tunis.

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre. Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

Grand Hôtel, Laval, propriétaire, 1^{er} ordre, SOUSSE.

Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 — TUNIS

Artificiers — PAONESSA père et fils — Avenue Jules-Ferry — TUNIS.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers, Fontes, Aciers, Métaux. Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux publics. Articles de ménage, Eclairage et Chauffage. **Maurice Azerm** — 11, Rue d'Italie et Rue Es-Sadikia. 11 — Entrepôts : Rue Jean Le Vacher — Télégrammes : Azerm, Tunis — Téléphone 8.43.

Sempre avanti — Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) BUX & BORG, propriétaires, Sousse-Tunisie — Consommations de 1er choix, liqueurs de marque.

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. spéciale de la « Petite Tunisie Sociale » sous la direction de l'Imprimerie Franco - Italienne

L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Téléph. 11.34

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



PHARMACIE BLOCH
4, avenue de France, et rue Al-Djazira
LÉON BLOCH FILS
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères;
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiate.
Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme — Capital 78 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE, SFAJ et B ZERTE
PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banques, Escompte, Recouvrements.
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises.
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'huile qui graisse le plus
Vacuum Mobiloil
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Téleg. Import-Tunis Téléphone : 0,74

Société Générale
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - SFAJ
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES
7, Rue Amilcar, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Chaux Hydraulique et Ciment
Paul POTIN
DÉPOT : rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, rue Es - Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197. Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.
S^{te} F^{se} DES CHAUX ET CIMENT DU BOU-KORNINE
A. BELLINO & Cie (Hammam-Lif)
Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations
Adresser les commandes et correspondances à Hammam-Lif
DÉPOT : 77, avenue de Carthage — TUNIS

TRACTEURS
MAC CORMICK
Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis
MASON R. WALLUT & C^{IE}
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.
DÉPÔTS A VUE : 2 o/o — DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE :
de 6 mois à 11 mois 1/2 3 o/o
de 1 an à moins de 2 ans 3 1/2 o/o
de 2 ans et jusqu'à 4 ans 4 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des TUILERIES de MARSEILLE & Cie
CHAUX & CEMENTS « VALETTE-VIALARD » DE CRUAS
Admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
FERS, ACIERS MARCHANDS TOLES NOIRES & GALVANISÉES
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
ENTREPOT : Rue de Portugal prolongé — TUNIS — (Tél. 1.68)